

LALÉVADE-D'ARDÈCHE

ÉTUDE ESPACES URBAINS ET DÉPLACEMENTS

– RESTITUTION PHASE 3

Mercredi 1 mars 2023

RAPPEL DES CONCLUSIONS

- La commune souhaite **adresser en priorité le sujet de la Rue des Ecoles et des entrées de ville**
 - ⇒ Un chiffrage globale des deux interventions est présenté
 - ⇒ Les modalités d'intervention concernent la Rue des Ecoles, la réflexion sur la RN102 sera approfondie dans un second temps avec les services de l'Etat
- Sur la rue des Ecoles, **le scénario de mise à sens unique doit être testé** afin d'évaluer les conséquences d'un report de trafic sur les rues transversales entre la rue des Ecoles et la RN102 (notamment la rue des Tanins) et valider le bon fonctionnement de ce changement de circulation
 - ⇒ La phase de test est intégrée au chiffrage et planning de la présente étude
- La commune souhaite **tester le scénario le plus ambitieux** : mise à sens unique complète, et le moduler en fonction des résultats du test

SOMMAIRE

1. CHIFFRAGE
2. MODE DE REALISATION : RUE DES ECOLES

01.

CHIFFRAGE
—

SCENARIOS RETENUS

CHIFFRAGE D'ENSEMBLE

RN102

Scénario unique
Apaisement de la circulation
et traitement des entrées de ville

Intervention légère

Refonte complète

69k€ - 248k€

263k€ - 689k€

Rue des écoles

Scénario 3
Sens unique complet

Intervention court terme

Intervention long terme

23k€ - 69k€

23k€ - 69k€

175k€ - 375k€

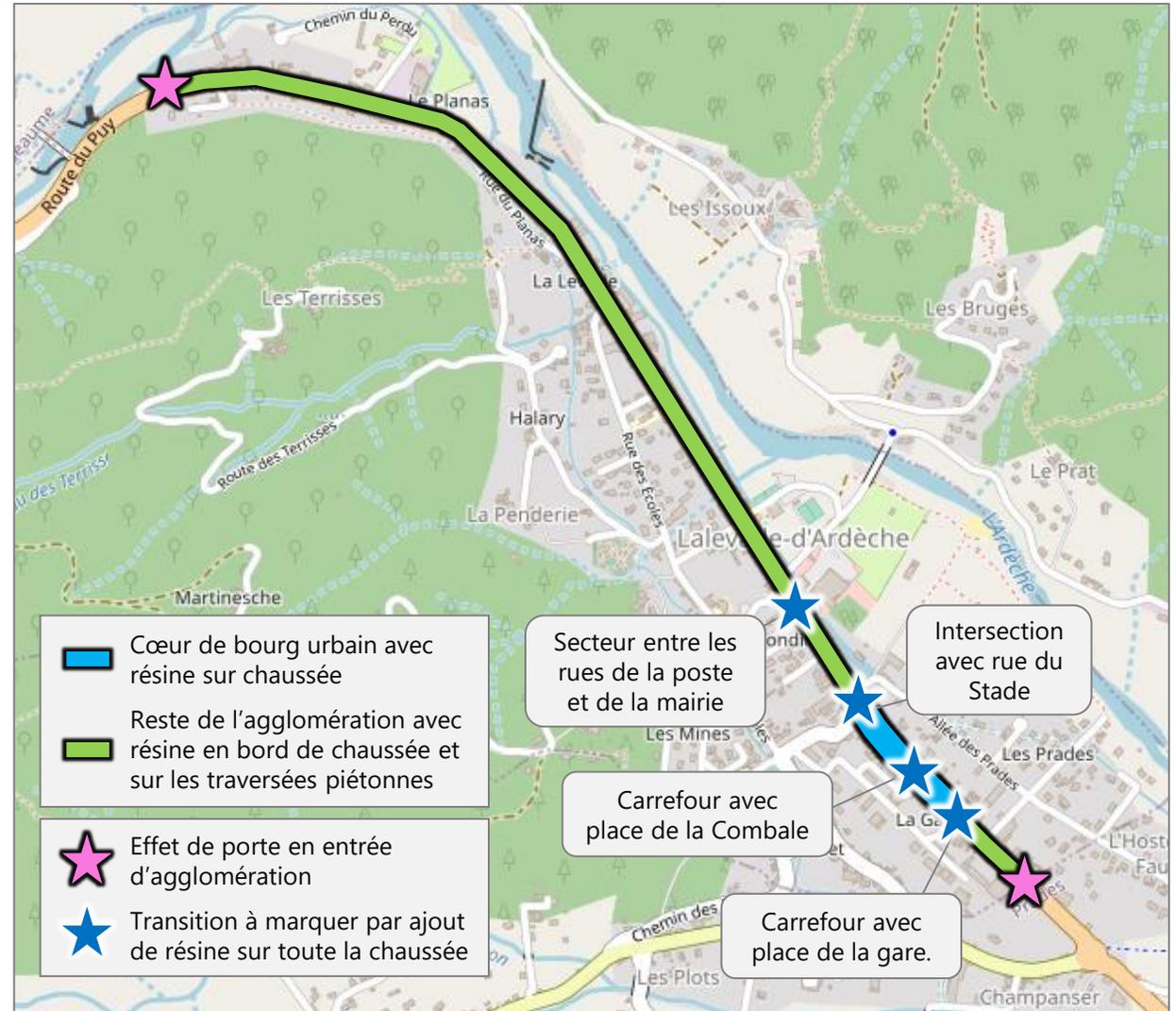
198k€ - 444k€



Ce chiffrage ne prend pas en compte
l'enfouissement des réseaux électriques et
la reprise des réseaux eaux

RN102 : INTERVENTION LÉGÈRE

- **Ajout d'éléments aux entrées d'agglomération** (végétation, îlot borduré autour des panneaux, revêtement coloré, ...) pour créer un effet de porte.
- Matérialisation de **2 secteurs distincts** les uns des autres au sein de l'agglomération :
 - Un **cœur de bourg** plus urbain, avec de la **résine ou un revêtement coloré** sur la chaussée, pouvant former différents motifs au sol (bandes transversales, ...) afin d'amplifier son côté urbain.
 - Le **reste de l'agglomération** où cette même **résine ou revêtement** ne sera implanté(e) qu'**en bord de chaussée** afin de réduire visuellement la largeur de l'axe (idéalement à 6m maximum), sans affecter physiquement la circulation.
- Implantation de **résine colorée** sur toute la chaussée sur **4 points de transition**, pour **appuyer l'entrée dans le cœur de bourg** ou le **passage au niveau d'un secteur particulièrement urbain**. La résine améliorera également la visibilité (et ainsi la sécurité) des traversées piétonnes.
- Sécurisation des traversées piétonnes hors du cœur de bourg par l'implantation de **bandes de résine de chaque côté des passages piétons**, pour améliorer leur perceptibilité.



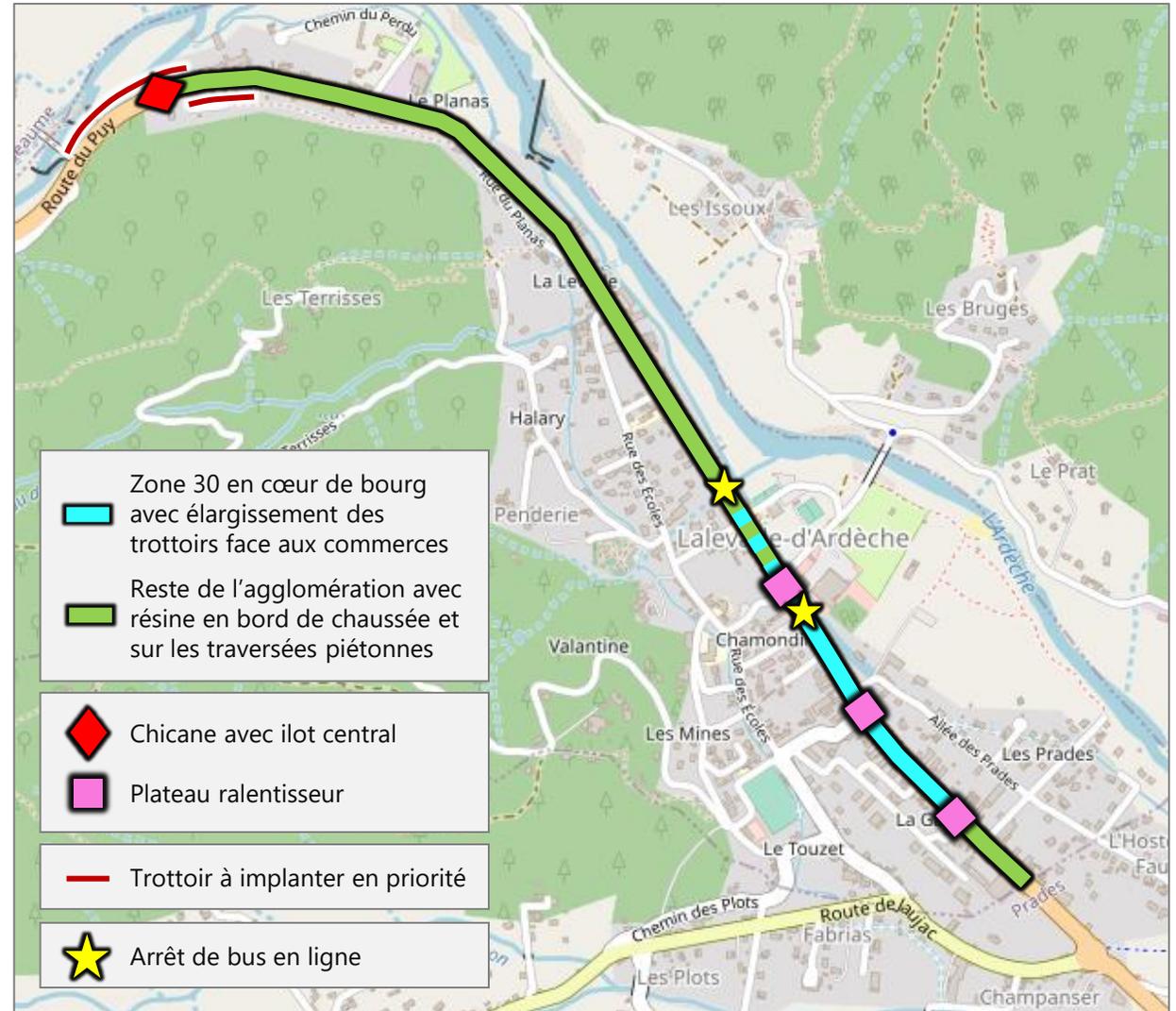
RN102 : INTERVENTION LÉGÈRE

Action	Cout unitaire min	Cout unitaire max	Qté estimée min	Qté estimée max	Unité	Prix min	Prix max	Commentaire
Traitement visuel des entrées d'agglomération	2 500 €	10 000 €	2	2	U	5 000 €	20 000 €	Min : Bordurage de l'îlot avec peu d'éléments supplémentaires. Max : traitement très qualitatif et urbain de l'entrée
Résine sur chaussée - motifs en cœur de bourg	30 €	50 €	350	1000	m ²	10 500 €	50 000 €	Min : Motifs recouvrant 10% de la chaussée. Max : Motifs recouvrant 30% de la chaussée (Centre bourg : ~500ml*7m de large en moyenne)
Résine sur chaussée - points de transition	30 €	50 €	750	1500	m ²	22 500 €	75 000 €	Min ou Max selon l'étendue mise sous résine
Résine sur chaussée - en bord de chaussée hors cœur de bourg	30 €	50 €	825	1650	m ²	24 750 €	82 500 €	150m au Sud et 1500m au Nord du cœur de bourg. Min pour 50cm de large, Max pour 1m de large (par mètre linéaire)
Résine sur chaussée - autour des passages piétons	30 €	50 €	200	400	m ²	6 000 €	20 000 €	~20 PP hors points de transitions. Min : 10m ² de résine par PP, Max : 20m ² de résine par PP
Grand Total						68 750 €	247 500 €	

⇒ **Un coût d'intervention variable en fonction de l'étendue de mise sous résine au niveau de la chaussée (emprise plus ou moins large)**

RN102 : REFONTE COMPLÈTE

- Mise en place d'une **chicane en entrée d'agglomération Nord**, avec un îlot central de 2m à 4m de large.
- Passage en **zone 30 dans le cœur de bourg**, entre la rue de la gare et la rue de la mairie, avec mise en place ou maintien des **revêtements colorés** préconisés à court terme.
- Pour crédibiliser cette zone 30, renforcement possible des transitions par ajout de **plateaux ralentisseurs**, de part et d'autre des intersections ou en les transformant en **intersections surélevées**.
- **Création de trottoirs** afin d'avoir **un cheminement sécurisé sur au moins une rive dans toute l'agglomération**. L'entrée d'agglomération Nord est à ce titre prioritaire, pour permettre un lien piéton complet et sécurisé du cœur de bourg jusqu'à la passerelle en limite d'agglomération.
- Mise en place ou maintien de la **résine colorée** préconisée à court terme **en bord de chaussée** hors du cœur de bourg.
- **Élargissement des trottoirs trop étroits en cœur de bourg** autour des commerces, potentiellement en supprimant quelques places de stationnement le long de la RN102.
- **Reprise des arrêts de bus** « Place de la poste » et « HLM » pour en faire des **arrêts en ligne**, où le bus se stationne sur la chaussée.



Action	Cout unitaire min	Cout unitaire max	Qté estimée min	Qté estimée max	Unité	Prix min	Prix max	Commentaire
Traitement visuel des entrées d'agglomération	2 500 €	10 000 €	2	2	U	5 000 €	20 000 €	Min : Bordurage de l'ilot avec peu d'éléments supplémentaires. Max : traitement très qualitatif et urbain de l'entrée
Résine sur chaussée - en bord de chaussée hors cœur de bourg	30 €	50 €	825	1650	m ²	24 750 €	82 500 €	150m au Sud et 1500m au Nord du cœur de bourg. Min pour 50cm de large, Max pour 1m de large (par mètre linéaire)
Résine sur chaussée - autour des passages piétons	30 €	50 €	200	400	m ²	6 000 €	20 000 €	~20 PP hors points de transitions. Min : 10m ² de résine par PP, Max : 20m ² de résine par PP
Demi-chicanes aux entrées d'agglomération	25 000 €	50 000 €	2	2	U	50 000 €	100 000 €	Variable selon la largeur et la facilité d'implantation
Passage en zone 30 - Panneaux à ajouter	200 €	400 €	10	16	U	2 000 €	6 400 €	Dépend de l'étendue de la zone 30 (plus de rues incluses = plus de panneaux nécessaires)
Implantation de plateaux ralentisseurs	20 000 €	40 000 €	3	3	U	60 000 €	120 000 €	Min plutôt pour un plateau par transition. Max plutôt pour deux plateaux par transition ou un plateau sur toute l'intersection
Trottoirs près de l'entrée d'agglomération Sud	250 €	500 €	100	100	ml	25 000 €	50 000 €	Distance entre fin du trottoir (station service Elan) et la limite communale
Trottoirs près de l'entrée d'agglomération Nord	250 €	500 €	200	350	ml	50 000 €	175 000 €	Distance min pour couvrir l'agglomération, distance max pour atteindre la passerelle
Élargissement de trottoirs étroits en centre-bourg	200 €	300 €	100	250	m ²	20 000 €	75 000 €	Min : Élargissement uniquement des points critiques en cœur de bourg. Max : Agrandissement des trottoirs sur plus de secteurs, au-delà des seuls points critiques.
Reprise d'arrêts de bus	10 000 €	20 000 €	2	2	U	20 000 €	40 000 €	Variable selon la longueur et la facilité d'implantation
Grand Total						262 750 €	688 900 €	

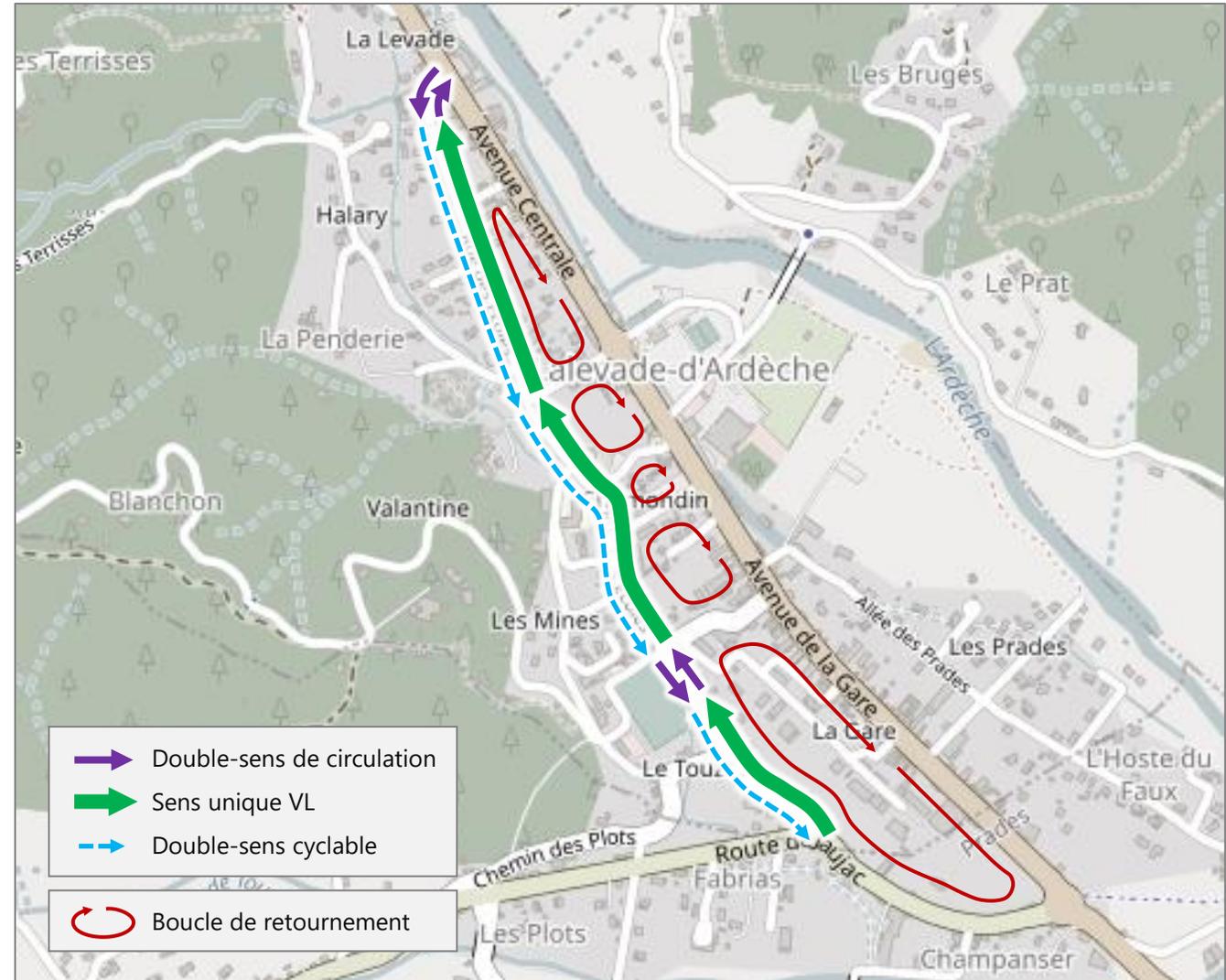
RUE DES ÉCOLES : MISE À SENS UNIQUE COMPLET

- Passage à **sens unique avec double-sens cyclable** de toute la rue des Écoles, à l'exception de 2 courts tronçons maintenus à double-sens et en **zone de rencontre** (limitée à 20 km/h) :

- **Entre la rue du Stade et le parking du stade**, afin d'éviter de trop longs détours pour l'accès au stade et à l'école.
- **L'extrémité Nord** de la rue des Écoles, afin de permettre l'accès au parking dans les deux sens.

Nota : des sens unique Nord → Sud sont tout à fait envisageables, mais auraient l'inconvénient de forcer les véhicules remontant vers le Nord sur la RN102 à s'y insérer en tourne-à-gauche (plus complexe que le tourne-à-droite vers le Sud).

- Aménagement d'**un trottoir d'au moins 1,40m de large sur les sections à sens unique**, pouvant dans un premier temps être remplacé par du marquage au sol et des balises.
- Lorsque la largeur actuelle de la chaussée le permet, matérialisation de **stationnement sur chaussée** entre le trottoir et la voie de circulation.



RUE DES ÉCOLES : MISE À SENS UNIQUE COMPLET

INTERVENTION COURT TERME : PHASE DE TEST

Action	Cout unitaire min	Cout unitaire max	Qté estimée min	Qté estimée max	Unité	Prix min	Prix max	Commentaire
Marquages pour délimitation du cheminement piéton	2 €	4 €	700	750	ml	1 400 €	3 000 €	Min : Estimé pour une bande "1u" de 5 cm de large. Max : Estimé pour une bande "2u" de 10 cm de large.
Marquages pour signifier la présence d'équipements (stade / crèche 8 / zone de rencontre)	20 €	20 €	530	800	m ²	10 600 €	16 000 €	Min : Estimé pour 160m ² pour la crèche et 370m ² pour le Stade Max : Estimé pour 300m ² pour la crèche et 500m ² pour la Stade
Balises J11 pour protection cheminement piéton	75 €	125 €	75	250	U	5 625 €	31 250 €	Min : 1 J11 tous les 10m (sécurise moins et n'empêche pas le stationnement). Max : une J11 tous les 3m (sécurisant bien et empêchant le stationnement)
Pictos piétons (sur cheminement) et vélos (double sens cyclable)	50 €	100 €	30	60	U	1 500 €	6 000 €	Min : Un pictogramme piéton et vélo tout les 50 mètres. Max : Un pictogramme piéton et vélo tout les 25 mètres.
Signalisation verticale	200 €	400 €	20	30	U	4 000 €	12 000 €	Min : ~15 sens interdits+5 panneaux "sens unique avec dbl-sens cyclable". Max : ~15 sens interdits + ~10 panneaux "sens unique avec dbl-sens cyclable" + ~5 panneaux "rétrecissemnt de chaussée" au niveau des plages de stationnement
Marquage de place de stationnement, dont ilot en marquage	25 €	50 €	10	15	U	250 €	750 €	Variable selon la taille de l'ilot en marquage avant (et potentiellement après) chaque plage de stationnement
Sous total						23 375 €	69 000 €	

RUE DES ÉCOLES : MISE À SENS UNIQUE COMPLET

INTERVENTION LONG TERME

Action	Cout unitaire min	Cout unitaire max	Qté estimée min	Qté estimée max	Unité	Prix min	Prix max	Commentaire
Marquages pour délimitation du cheminement piéton	2 €	4 €	700	750	ml	1 400 €	3 000 €	Min : Estimé pour une bande "1u" de 5 cm de large. Max : Estimé pour une bande "2u" de 10 cm de large.
Marquages pour signifier la présence d'équipements (stade / crèche 8 / zone de rencontre)	20 €	20 €	530	800	m ²	10 600 €	16 000 €	Min : Estimé pour 160m ² pour la crèche et 370m ² pour le Stade Max : Estimé pour 300m ² pour la crèche et 500m ² pour la Stade
Balises J11 pour protection cheminement piéton	75 €	125 €	75	250	U	5 625 €	31 250 €	Min : 1 J11 tous les 10m (sécurise moins et n'empêche pas le stationnement). Max : une J11 tous les 3m (sécurisant bien et empêchant le stationnement)
Pictos piétons (sur cheminement) et vélos (double sens cyclable)	50 €	100 €	30	60	U	1 500 €	6 000 €	Min : Un pictogramme piéton et vélo tout les 50 mètres. Max : Un pictogramme piéton et vélo tout les 25 mètres.
Signalisation verticale	200 €	400 €	20	30	U	4 000 €	12 000 €	Min : ~15 sens interdits+5 panneaux "sens unique avec dbl-sens cyclable". Max : ~15 sens interdits + ~10 panneaux "sens unique avec dbl-sens cyclable" + ~5 panneaux "rétrecissemnt de chaussée" au niveau des plages de stationnement
Marquage de place de stationnement, dont ilot en marquage	25 €	50 €	10	15	U	250 €	750 €	Variable selon la taille de l'ilot en marquage avant (et potentiellement après) chaque plage de stationnement
Sous total						23 375 €	69 000 €	
Création d'un trottoir d'au moins 1,40m de large	250 €	500 €	700	750	ml	175 000 €	375 000 €	Min : Investissement classique pour un trottoir. Max : investissement avec prise en compte des difficultés potentielles (réseaux, bâti proche...) et végétalisation ponctuelle
Sous total						175 000 €	375 000 €	
Grand Total						198 375 €	444 000 €	

02.

MODE DE RÉALISATION

RUE DES ECOLES

RUE DES ÉCOLES

ORGANISATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

	REGIE + AMO	REGIE + AMOE SDEA / (in house)
DESCRIPTION	La commune porte la réalisation du projet en direct et passe un marché avec un AMO.	La commune passe une commande auprès d'une Société Publique sans mise en concurrence.
FINANCEMENT	La commune est le seule financeur : nécessité d'avoir les fonds exigibles par le projet.	Commune seule financeur + Adhésion et cotisation nécessaire de la commune à le SDEA
Impact sur le budget	++	++
COMPETENCES TECHNIQUES	Implication de la commune et accompagnement de celle-ci par un AMO pour pallier au manque de compétences techniques. Implication des services techniques en vue de la gestion future	Compétences techniques internes à la Société Publique Implication des services techniques en vue de la gestion future
Impact sur la mobilisation de ressources	++	++
GOUVERNANCE	Maîtrise totale du projet, la commune est la seule impliquée dans la gouvernance	Forte Maîtrise - modalité de gouvernance à préciser dans le contrat avec le SDEA
Impact sur la maîtrise du projet	+++	++
PROCEDURE	Obligation de création d'une ligne budgétaire autonome.	Obligation de création d'une ligne budgétaire autonome. Avantageux en terme de délai car évite la mise en concurrence
Impact sur délais	++	+++

RUE DES ÉCOLES

MARCHÉS PASSÉS PAR LA COMMUNE

REGIE + AMO	MONTANT	TYPE DE MARCHÉ
AMO	15% du total d'investissement (Travaux + MOE)	Marché public de services (procédure adaptée)
MOE	15% Montant travaux	Marché public de service (gré à gré si inférieur à 40k) ou Marché public de services (procédure adaptée)
TRAVAUX PHASE TEST	23k€ – 69k€	Marché public de travaux (gré à gré) <i>Sans publicité ni mise en concurrence, valable jusqu'au 31 décembre 2024 inclus pour un montant inférieur à 100k€</i>
TRAVAUX LONG TERME	198k€ - 244k€	Marché public de travaux (procédure adaptée)

REGIE + AMOE SDEA	MONTANT	TYPE DE MARCHÉ
AMOE SDEA (AMO + MOE)	8% du montant travaux pour MOE AMO montant jours	Commande in house (hors procédures de mise en concurrence habituelle)
TRAVAUX PHASE TEST	23k€ – 69k€	Marché public de travaux (gré à gré) <i>Sans publicité ni mise en concurrence, valable jusqu'au 31 décembre 2024 inclus pour un montant inférieur à 100k€</i>
TRAVAUX LONG TERME	198k€ - 244k€	Marché public de travaux (procédure adaptée) <i>Valable pour un montant inférieur à 5M€</i>

Entretien Bruno Locatelli – Directeur S.D.E.A

- Syndicat mixte : 60 ans d'existence
- Principales missions : maîtrise d'ouvrage délégué, AMO, Maîtrise d'œuvre

Quel mode de contractualisation?

Son statut permet à le SDEA d'être sollicitée **in house** (sans passage par la commande publique)

Modalité mission de AMOE (AMO + MOE)

Idéal sur les projets d'aménagement de voirie et d'espaces publics

- La commune contractualise avec le SDEA pour une mission AMO + MOE (suite à l'adhésion)
 - Pour les travaux, le SDEA travaille
 - ⇒ Soit avec un prestataire public (Département)
 - ⇒ Soit avec des prestataires d'ingénierie en activant son marché à bon de commande
- = avantageux en terme de délai**



Des projets similaires sur le territoire

- Traversée de centre bourg à Flaviac
- Réfection vieux village de Vaubey et aménagement des espaces publics

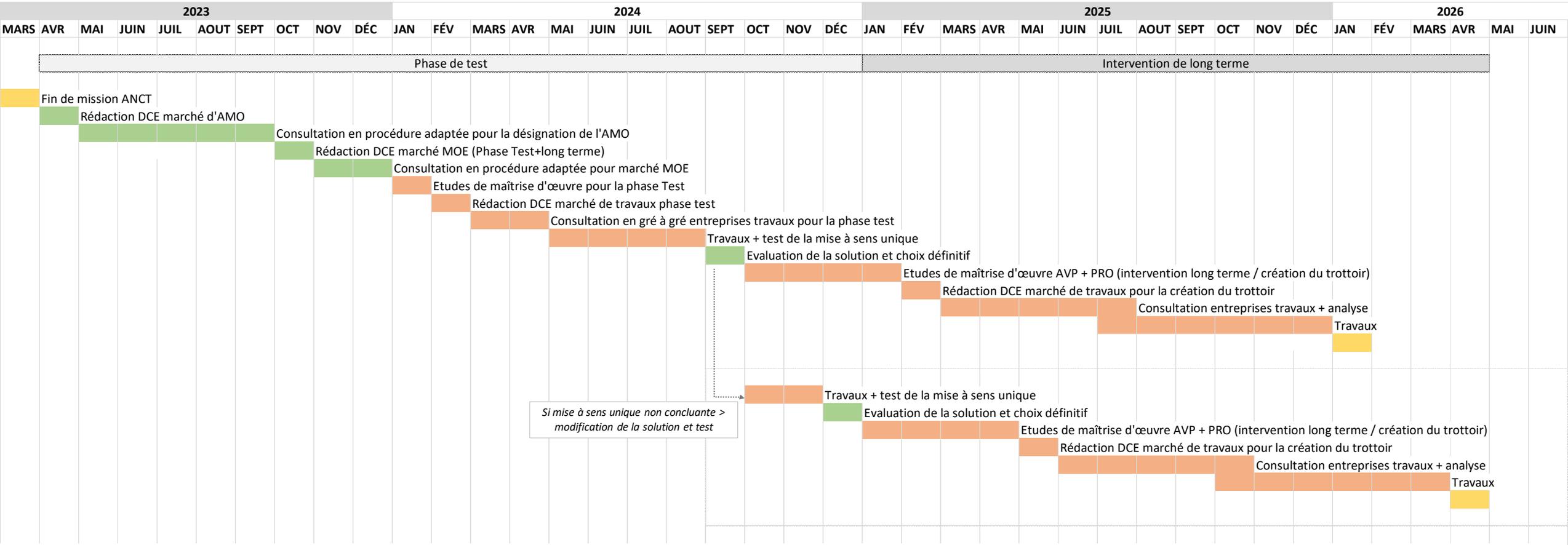
Processus d'adhésion?

- Coût d'adhésion fonction du nombre d'habitants < 1000€
- Délibération conjointe (SDEA et commune) : prochains conseils syndical **6 mars et 5 avril**

=> Une collaboration intéressante à amorcer, qui pourrait être pertinente pour les projets futurs (RN102, espaces publics)

RUE DES ÉCOLES

PLANNING : SCÉNARIO RÉGIE + AMO



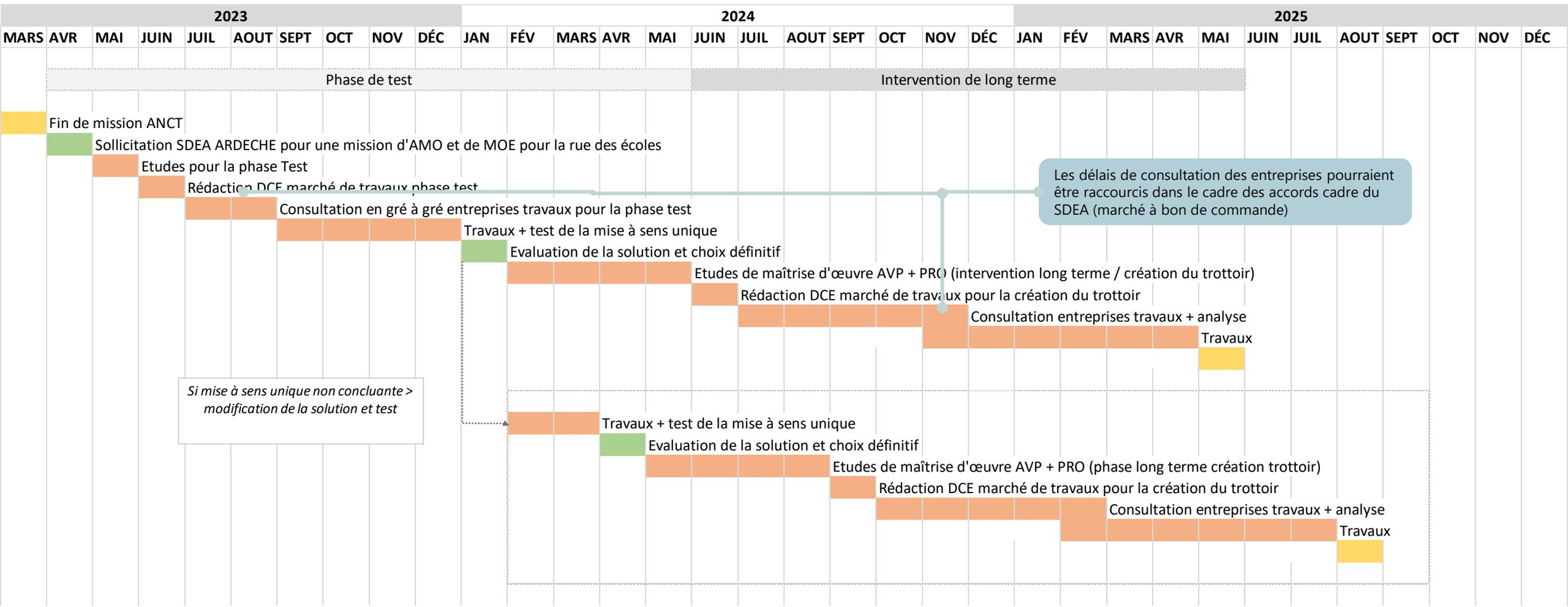
Responsabilité commune (MOA : maître d'ouvrage) avec appui AMO

Responsabilité du Maître d'œuvre (MOE)

=> Une livraison estimée à janvier 2026



RUE DES ÉCOLES PLANNING : SCÉNARIO SDEA



Les délais de consultation des entreprises pourraient être raccourcis dans le cadre des accords cadre du SDEA (marché à bon de commande)

Si mise à sens unique non concluante > modification de la solution et test

Responsabilité commune (MOA : maître d'ouvrage)

Responsabilité du SDEA

⇒ Une livraison estimée à Mai 2025
soit 8 mois de différence par rapport au scénario en régie+AMO



	TYPE DE FINANCEMENT	NOM	BENEFICIAIRES	MONTANT	ELIGIBILITE
AIDE	BANQUE DES TERRITOIRES	Investissement dans l'espace public ouvert et aménagement des infrastructures de transport aux nouveaux usages de mobilité	Communes, Intercommunalités, Entreprises publiques locales (SEM, SPL, SEMOP)	-	La BdT intervient en fonds propres et quasi fonds propres dans une société de projet constituée par l'attributaire du marché de partenariat ou dans les SEM et sociétés opérateurs du projet
AIDE	AIDE DE L'ETAT	DETR / DSIL	Commune	De 20% à 40% par opération	Montant supérieur à 5000€
PRET	PRET	AGENCE FRANCE LOCALE	Commune	À définir	

FOCUS SUR L'AGENCE FRANCE LOCALE (AFL) – LA BANQUE DES COLLECTIVITÉS

Aperçu des principales banques qui financent les collectivités



Qu'est-ce que l'AFL ?

Une 3^e typologie de banque créée en 2013: une banque publique qui appartient 100% aux collectivités. La banque emprunte directement sur le marché obligataire et prête seulement aux collectivités en ne poursuivant aucun but de profit, absorbe seulement les coûts fixes (ne fait pas de placement).

Les collectivités sont actionnaires de l'AFL : la condition pour pouvoir emprunter est donc de rentrer au capital !

2 types de prêt : un « prêt relais » sur 2/3 ans pendant lequel la collectivité rembourse seulement les intérêts mais pas le capital puis un prêt « classique » sur le long terme (*durée moy. 18 ans*).



- Pas de sélectivité des projets :** peuvent financer tous les projets sans regard sur leur contenu
- Conditions du prêt économiquement intéressantes :** pas de frais de dossier, un taux à env. 2,2% aujourd'hui
- Garant d'une forme d'intérêt général :** garantie d'un accès constant et stabilisé au crédit

un apport en capital qui est fonction de la santé financière de la commune et proportionnel à ses capacités financières

Piloter l'ensemble de la mission (phase test et intervention de long terme) aux côtés de la commune

- **Planifier et assurer le suivi** des différentes étapes du projets (études, conception, travaux) et animer la gouvernance (Copil / Cotech)
- Aide à l'organisation des **consultations de la MOE** (rédaction des programmes, critères pertinents d'évaluation des offres, suivi de la consultation, analyse des candidatures et des offres, assistance aux négociations) (*non pertinent si SDEA*)
- Assister la commune dans **l'évaluation de la phase test** : élaboration d'une méthodologie d'évaluation de la phase test et exécution de celle-ci
- Assurer **le pilotage de la maîtrise d'œuvre** : regard critique sur les principaux rendus clefs (AVP, PRO, DCE), suivi des étapes clefs du chantier
- **Assistance à l'obtention des autorisations administratives** : identifier les autorisations requises par le projet (occupation du domaine public), aide à la constitution des dossiers, coordination en vue de l'obtention des autorisations

Missions optionnelles

- **Gestion administrative** : suivi des marchés et de leurs évolutions (avenants, sous traitance) et gestion des actes administratifs associés
- **Gestion financière** : suivi des recettes et des dépenses, aide au montage des dossiers de subventions et à leurs suivis jusqu'au soldes des marchés, mobilisation des financeurs, suivi des dépenses

FEUILLE DE ROUTE

Sécuriser le financement du projet

- Mobiliser les subventions : Etat, Banque des Territoires
- Arbitrer sur le recours ou non à un emprunt
- Création d'une ligne budgétaire autonome

Structurer une gouvernance du projet

- Arbitrage entre une contractualisation AMO ou SDEA (rencontrer le SDEA pour échanger sur le projet)
- Désigner un chef de projet côté commune

Communiquer

- Continuer à communiquer sur les objectifs de la requalification et mise à sens unique (sécurisation des piétons, cycles et des usagers des équipements)
- Expliciter la réalisation d'une phase test avant la mise en travaux définitive

Les chantiers à poursuivre

- Centre bourg : poursuivre la réflexion sur le centre bourg : la question de la revalorisation de la centralité est un point clef de l'apaisement des circulations sur la RN102
- RN102 : en lien avec la DIR, programmer les interventions sur la RN102

CONTACT

www.egis-group.com



Sarah Brenac

sarah.brenac@egis-group.com

Théo Cabos

theo.cabos@egis-group.com

